



PROTCOLE D'ORGANISATION
LIÉ A LA SITUATION SANITAIRE POUR L'ACTIVITE

ART FLORAL

Se déroulant dans la grande salle de l'étage

(Un exemplaire du présent protocole sera remis à chaque participant)

Cadre général applicable dans les locaux du Foyer :

Port du masque obligatoire pour tous les plus de 11 ans,
Respect des règles de distanciation physique,
Liste des présents systématique pour chaque activité et pour chaque séance ou créneau,
Affichages préventifs à l'entrée des locaux,
Gel hydroalcoolique disponible à l'entrée et dans chaque salle d'activité,
Si une personne a des symptômes de la maladie, elle prévient le ou la responsable de l'activité ou une personne proche qui prévient immédiatement toutes les personnes présentes et le référent COVID du Foyer (Loïc Douart),

Prérequis :

Nombre de participants : maximum 15, y compris l'encadrante,
Désinfection des mains obligatoire dans le hall,
Distanciation physique de un mètre respectée à tout instant,

Logistique générale :

Etablissement de la liste des participants par l'animatrice à chaque séance,

Equipement et pratique de l'activité :

Port du masque obligatoire durant toute la séance,
Lavage ou désinfection des mains en début et en fin de séance,
En cas de sortie de la salle, désinfection des mains,

Fin d'activité :

A la fin de chaque séance les animatrices désinfectent tables, chaises et matériels communs.
Aération régulière des locaux.

